Résumé

Section A - Introduction et Avertissements

Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables.
Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables.
Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'État Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire.
La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres.
Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Turbo" certificats sur Action
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. www.afm.nl

Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 1 juillet 2021 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

Section B - Informations clés sur l'émetteur

Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de credit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

Identité de ses principaux dirigeants

L'Administrateur de l'Émetteur est BNP Paribas Finance B.V. Administrateurs de BNP Paribas Finance B.V. : Edwin Herskovic/Erik Stroet/Folkert van Asma/Richard Daelman/Geert Lippens/Matthew Yandle.

Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Mazars N.V. sont les auditeurs de l'Émetteur. Mazars N.V. est un cabinet d'expertise comptable indépendant aux Pays-Bas, enregistré auprès de la NBA (Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

Informations financières clés

Compte de résultat

	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En €	31/12/2020	31/12/2019	30/06/2021	30/06/2020
Bénéfice/perte d'exploitation	54 758	47 976	24 718	27 896

Bilan				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En €	31/12/2020	31/12/2019	30/06/2021	30/06/2020
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	69 621 531 827	64 938 742 676	94 686 587 018	80 868 819 411
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1	1	1
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	112 649	112 828	148 764	135 904
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt
État des flux de trésorerie				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En €	31/12/2020	31/12/2019	30/06/2021	30/06/2020
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-563 228	661 222	656 425	-595 018
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	0	0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0	0	0

Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Droits attachés aux valeurs mobilières

Maintien de l'Emprunt à son Rang - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.
Cas de Défaut - Les modalités des Titres ne prévoiront pas de cas de défaut.
Loi applicable - Les Titres sont soumis au droit français.
Intérêts - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.
Sous-jacent - Action.
Remboursement - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.
A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date de Remboursement.
Remboursement Final
A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Emetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire égal à :
Formules de Paiement Final
Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS
Produits à Effet de levier:

Effet de levier: produits à terme fixe qui ont un rendement fixe si certaines conditions (y compris un plafond) relatives à un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence sont remplies. Le capital peut ne pas être garanti.

Formules de Paiement Final (ETS 2200/1)

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Call*:

(i) $$\frac{\text{Max}\,(0;\,\text{Prix de Règlement Final} - \text{Prix d'Exercice})}{[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}]}$$; ou

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Put*:

(ii) $$\frac{\text{Max}\,(0;\,\text{Prix d'Exercice} - \text{Prix de Règlement Final})}{[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}]}$$.

Description de la Formule de Paiement

La Formule de Paiement sera égale (i) en cas de Titres Call, au surplus (le cas échéant), entre le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation et le Prix d'Exercice, ou (ii) en cas de Titres Put, au surplus (le cas échéant), entre le Prix d'Exercice et le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation, dans chaque cas divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité.
Remboursement Anticipé Automatique
Si, lors de toute Date d'Evaluation du Remboursement Anticipé Automatique il survient un Cas de Remboursement Anticipé Automatique, les Titres seront remboursés par anticipation au Montant de Remboursement Anticipé Automatique (le cas échéant) à la Date de Remboursement Anticipé Automatique.
Le Montant de Remboursement Anticipé Automatique sera un montant égal à:
Formule de Paiement en cas de Remboursement Anticipé Automatique 2200/1:
0 (zéro).

"**Cas de Remboursement Anticipé Automatique**" désigne la survenance d'un Knock-out AER.

"**Knock-out AER**" désigne la survenance d'un Cas de Knock-out.

"**Cas de Knock-out**" :

En matière de Titres Call :

Le Niveau est "inférieur ou égal" au Niveau de Knock-out.

En matière de Titres Put :

Le Niveau est "supérieur ou égal" au Niveau de Knock-out.

"**Niveau**" désigne le Prix traité ("Traded price").

"**Niveau de Knock-out**" comme défini dans le tableau ci-dessous.

Fiscalité - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.
Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986 (le "**Code**"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

Assemblées Générales - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Représentant des Titulaires - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.

Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-I-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).
Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("**BNPP**" ou le "**Garant**") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 1 juillet 2021 (la "**Garantie**"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), Aa3 avec une perspective stable (Moody's Investors Service Ltd.), AA- avec une perspective négative (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch Ratings Ireland Limited) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Rating GmbH) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Investors Service Ltd.), F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited) et R-1 (middle) (DBRS Rating GmbH).
BNPP est un leader européen des services bancaires et financiers et possède quatre marchés domestiques de banque de détail en Europe : la France, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg. Il est présent dans 66 pays et compte près de 190 000 collaborateurs, dont près de 150 000 en Europe. BNPP est la société mère du Groupe BNP Paribas (ensemble le "**Groupe BNPP**").
BNP Paribas détient des positions clés dans ses deux domaines d'activité:
- *Retail Banking and Services* regroupant:
Domestic Markets composé de : Banque de Détail en France (BDDF), BNL *Banca Commerciale* (BNL bc), banque de détail en Italie, Banque De Détail en Belgique (BDDB), Autres activités de *Domestic Markets* y compris la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL);
International Financial Services, composé de : Europe-Méditerranée, BancWest, Personal Finance, Assurance, Gestion Institutionnelle et Privée;
- *Corporate and Investment Banking* (CIB) regroupant: Corporate Banking, Global Markets, Securities Services.
Au 30 juin 2021, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 7,70% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 6% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1% du capital social.

Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Compte de résultat					
	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'intérêts nets	21 312	21 127	21 062	10 823	10 707
Commissions	9 862	9 365	9 207	5 194	4 795
Gains nets sur instruments financiers	7 146	7 464	6 118	4 283	4 025
Produit Net Bancaire	44 275	44 597	42 516	23 605	22 563
Coût du risque	-5 717	-3 203	-2 764	-1 709	-2 873
Résultat d'exploitation	8 364	10 057	9 169	6 127	4 195
Résultat net, part du Groupe	7 067	8 173	7 526	4 679	3 581
Résultat par action	5,31	6,21	5,73	3,56	2,69
Bilan					
	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	30/06/2021	30/06/2020
Total des actifs	2 488 491	2 164 713	2 040 836	2 671 803	2 622 988
Dettes représentées par un titre	212 351	221 336	206 359	239 945	224 303
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	82 086*	88 466*	88 381*	n.a	n.a
Dettes subordonnées	23 325	20 896	18 414	24 071	22 555
Prêts et créances sur la clientèle	809 533	805 777	765 871	825 226	828 053
Dettes envers la clientèle	940 991	834 667	796 548	1 000 870	963 183
Capitaux propres (part du Groupe)	112 799	107 453	101 467	115 991	111 469
Créances douteuses / encours bruts**	2,1%	2,2%	2,6%	2,1%	2,2%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,8%	12,1%	11,8%	12,9%	12,4%
Ratio de fonds propres total	16,4%	15,5%	15%	16,5%	15,9%
Ratio de levier***	4,9%	4,6%	4,5%	4%	4%

(*) Périmètre prudentiel

(**) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

(***) En tenant compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (calculé conformément à l'article 500 ter du Règlement UE n° 2020/873). Il s'élève à 4,4% sans cet effet au 31 décembre 2020.

Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

2. Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas, pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.

3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.

4. Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres.

5. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs

6. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.

7. Des mesures législatives et règlementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel elle opère.

8. En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.

9. Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (COVID-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.

Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Certificats, notamment :

1. Risque relatif à la structure des Titres :

Produits à effet de levier : Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence, plus particulièrement en fonction du niveau d'une barrière désactivante et de remboursements automatiques anticipés. De plus, le rendement peut dépendre d'autres facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité implicite du Sous-Jacent de Référence, et la durée avant l'échéance. L'effet de levier de ces Titres peut être soit positif soit négatif.

2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

À la différence d'un investissement direct dans une ou des Actions, des Actions Composées, des GDR et/ou des ADR composant la ou les Références Sous-jacentes (collectivement la/les « Action(s) »), un investissement dans des Titres Actions ne donne pas droit aux Titulaires de voter ou de recevoir des dividendes ou des distributions (sauf stipulation contraire dans les Conditions Définitives). Par conséquent, le rendement des Titres Actions ne sera pas le même que celui d'un investissement direct dans la ou les Actions concernées et pourrait être inférieur à celui d'un investissement direct : l'exposition à une ou plusieurs actions (y compris des actions qui sont attachées les unes aux autres et qui sont négociées comme une seule unité (les "**Actions Jumelées**")), des risques de marché similaires à ceux liés à un investissement direct dans un titre de capital, global depositary receipt ("GDR") ou American depositary receipt ("ADR"), des cas d'ajustement potentiels ou des événements exceptionnels affectant les actions, un dérèglement du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres, et le fait que l'Emetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres : Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres

fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

4. Risque juridique :

Assemblées générales : Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 17 novembre 2021.
Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.
Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France et en Belgique.

Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur.

Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?

Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.
L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

Pourquoi ce prospectus est-il établi?

Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Emetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.
Produit net estimé : 1 694 750 EUR.

Convention de prise ferme

Non applicable.

Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Emetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.
Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.
BNP Paribas Arbitrage SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Arbitrage SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.
Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Emetteur, un intérêt pouvant influer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Niveau Knock-out	Date d'Evaluation	Date de Remboursement	Parité
FRBNPP036370	50 000	50 000	X19DB	EUR 2,06	Put	EUR 135	EUR 135	18 mars 22	24 mars 22	10
FRBNPP036388	75 000	75 000	Y19DB	EUR 0,49	Put	EUR 29	EUR 29	17 déc 21	23 déc 21	4
FRBNPP036396	100 000	100 000	Z19DB	EUR 0,69	Call	EUR 54	EUR 54	18 mars 22	24 mars 22	10
FRBNPP0363A5	30 000	30 000	A29DB	EUR 2,50	Put	EUR 240	EUR 240	17 déc 21	23 déc 21	10
FRBNPP0363B3	50 000	50 000	B29DB	EUR 1,29	Call	EUR 1 380	EUR 1 380	17 déc 21	23 déc 21	100
FRBNPP0363C1	50 000	50 000	C29DB	EUR 0,66	Put	EUR 85	EUR 85	17 déc 21	23 déc 21	10
FRBNPP0363D9	50 000	50 000	D29DB	EUR 1,37	Call	EUR 640	EUR 640	17 déc 21	23 déc 21	40
FRBNPP0363E7	100 000	100 000	E29DB	EUR 1,17	Call	EUR 680	EUR 680	17 déc 21	23 déc 21	40
FRBNPP0363F4	100 000	100 000	F29DB	EUR 1,83	Put	EUR 800	EUR 800	18 mars 22	24 mars 22	40
FRBNPP0363G2	100 000	100 000	G29DB	EUR 2,33	Put	EUR 820	EUR 820	17 déc 21	23 déc 21	40
FRBNPP0363H0	40 000	40 000	H29DB	EUR 2,22	Call	EUR 190	EUR 190	18 mars 22	24 mars 22	10
FRBNPP0363I8	40 000	40 000	I29DB	EUR 1,22	Call	EUR 200	EUR 200	17 déc 21	23 déc 21	10
FRBNPP0363J6	40 000	40 000	J29DB	EUR 2,78	Put	EUR 240	EUR 240	17 déc 21	23 déc 21	10
FRBNPP0363K4	40 000	40 000	K29DB	EUR 3,78	Put	EUR 250	EUR 250	18 mars 22	24 mars 22	10
FRBNPP0363L2	45 000	45 000	M29DB	EUR 0,66	Call	EUR 28	EUR 28	18 mars 22	24 mars 22	10
FRBNPP0363M0	100 000	100 000	N29DB	EUR 1,16	Call	EUR 24	EUR 24	18 mars 22	24 mars 22	5
FRBNPP0363N8	20 000	20 000	O29DB	EUR 2,59	Put	EUR 50	EUR 50	18 mars 22	24 mars 22	2
FRBNPP0363O6	50 000	50 000	P29DB	EUR 1,57	Call	EUR 36	EUR 36	18 mars 22	24 mars 22	5
FRBNPP0363P3	50 000	50 000	Q29DB	EUR 0,30	Call	EUR 26	EUR 26	17 déc 21	23 déc 21	10
FRBNPP0363Q1	50 000	50 000	R29DB	EUR 0,30	Put	EUR 32	EUR 32	17 déc 21	23 déc 21	10
FRBNPP0363R9	40 000	40 000	T29DB	EUR 0,15	Call	EUR 48	EUR 48	17 déc 21	23 déc 21	20

N° de Souche / Code ISIN	Type de l'Action	Société / Action	Devise	Code ISIN de l'Action	Code Reuters de l'Action	Site Internet de l'Action	Bourse	Site Internet de la Bourse
FRBNPP036370	Ordinary	Airbus SE	EUR	NL0000235190	AIR.PA	www.airbus-group.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP036388	Ordinary	ArcelorMittal SA	EUR	LU1598757687	MT.AS	www.arcelormittal.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP036396	Ordinary	BNP Paribas SA	EUR	FR0000131104	BNPP.PA	www.bnpparibas.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363A5	Ordinary	Capgemini SE	EUR	FR0000125338	CAPP.PA	www.capgemini.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363B3	Ordinary	Hermes International	EUR	FR0000052292	HRMS.PA	www.hermes.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363C1	Ordinary	KBC Groep NV	EUR	BE0003565737	KBC.BR	www.kbc.be	Euronext Brussels	www.euronext.com
FRBNPP0363D9	Ordinary	Kering	EUR	FR0000121485	PRTP.PA	www.kering.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363E7	Ordinary	LVMH Moet Hennessy - Louis Vuitton SE	EUR	FR0000121014	LVMH.PA	www.lvmh.fr	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363F4	Ordinary	LVMH Moet Hennessy - Louis Vuitton SE	EUR	FR0000121014	LVMH.PA	www.lvmh.fr	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363G2	Ordinary	LVMH Moet Hennessy - Louis Vuitton SE	EUR	FR0000121014	LVMH.PA	www.lvmh.fr	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363H0	Ordinary	Pernod Ricard SA	EUR	FR0000120693	PERP.PA	www.pernod-ricard.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363I8	Ordinary	Pernod Ricard SA	EUR	FR0000120693	PERP.PA	www.pernod-ricard.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363J6	Ordinary	Pernod Ricard SA	EUR	FR0000120693	PERP.PA	www.pernod-ricard.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363K4	Ordinary	Pernod Ricard SA	EUR	FR0000120693	PERP.PA	www.pernod-ricard.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363L2	Ordinary	Renault SA	EUR	FR0000131906	RENA.PA	www.renault.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363M0	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363N8	Ordinary	STMicroelectronics NV	EUR	NL0000226223	STM.PA	www.st.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363O6	Ordinary	TotalEnergies SE	EUR	FR0000120271	TTEF.PA	www.total.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363P3	Ordinary	Valeo	EUR	FR0013176526	VLOF.PA	www.valeo.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363Q1	Ordinary	Valeo	EUR	FR0013176526	VLOF.PA	www.valeo.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP0363R9	Ordinary	Worldline SA	EUR	FR0011981968	WLN.PA	https://fr.worldline.com/	Euronext Paris	www.euronext.com